

Un guide au sujet des tests de l'OQRE à l'intention des parents

Tests en lecture, écriture et mathématiques,
cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année)
et cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année),
administrés à l'échelle de la province

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation

OQRE

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) évalue les habiletés des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques à des étapes clés de leur éducation au palier élémentaire.

Les élèves sont évalués à deux reprises :

- à la fin de la 3^e année, afin d'évaluer les connaissances acquises au cours du **cycle primaire** (de la 1^{re} à la 3^e année) et
- à la fin de la 6^e année, afin d'évaluer les connaissances acquises au cours du **cycle moyen** (de la 4^e à la 6^e année).

Pourquoi l'Ontario donne-t-il des tests en lecture, en écriture et en mathématiques à l'échelle de la province?

En 1995, la Commission royale sur l'éducation a recommandé que de tels tests soient donnés aux élèves de l'Ontario. La Commission a fait cette recommandation après avoir consulté des parents, des éducatrices et éducateurs, des élèves ainsi que d'autres personnes qui désiraient un niveau plus élevé de responsabilité et une assurance de la qualité du système éducatif financé par les deniers publics.

Comme l'a dit la Commission :

« Il nous apparaît évident que le système scolaire public doit rendre compte aux citoyens de la manière dont il s'acquitte de ses obligations envers leurs enfants.

Il tombe sous le sens également qu'en éducation comme ailleurs, il n'est pas possible pour l'élève de s'améliorer – et à sa famille de lui venir en aide – à moins que tous les intéressés connaissent les critères de réussite et sachent dans quelle mesure ils ont été atteints ou non.



Et ce qui vaut pour l'individu vaut également pour le système : on doit en évaluer aussi les programmes d'études pour savoir s'ils fonctionnent adéquatement.

C'est pourquoi nous adhérons entièrement à l'idée de suivre de près l'évolution de l'enfant dès ses premières années, et du système lui-même à chaque niveau, de sorte que le processus d'amélioration de part et d'autre soit constant. »

Le gouvernement de l'Ontario a créé l'OQRE à la suite des recommandations de la Commission.

Quand les tests sont-ils administrés?

Les tests sont administrés au cours d'une période de deux semaines, entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin. Chaque école choisit les dates précises auxquelles elle administrera le test aux élèves, au cours de cette période.

Le test est administré par la ou le titulaire de classe habituel de votre enfant, dans sa salle de classe.

Mon enfant doit-elle ou doit-il faire le test de l'OQRE?

Oui. Conformément à la *Loi créant l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*, tous les élèves des écoles financées par les deniers publics doivent faire ces tests. Les élèves n'ont pas besoin d'étudier avant de faire le test; nous leur demandons simplement de faire preuve de ce qu'ils savent déjà.

Les tests de l'OQRE sont-ils différents des évaluations que mon enfant fait déjà en classe?

Les évaluations données en classe et les tests de l'OQRE ont des buts différents, et fournissent différents types de renseignements au sujet de l'apprentissage des élèves.

Les évaluations en classe :

- fournissent l'évaluation la meilleure et la plus complète du progrès de votre enfant dans son parcours scolaire;
- évaluent dans quelle mesure les élèves ont appris des renseignements précis par rapport à des sujets et à des thèmes enseignés en classe;
- fournissent rapidement des résultats en fonction desquels les enseignantes et enseignants peuvent rajuster ou modifier leur approche pédagogique;
- peuvent avoir une composante subjective, en fonction de la mesure dans laquelle la ou le titulaire de classe connaît votre enfant.

Les tests de l'OQRE :

- sont effectués à la fin d'étapes clés de l'éducation de votre enfant;
- sont administrés, notés et leurs résultats sont communiqués de manière uniforme et objective;
- évaluent les mêmes habiletés, en utilisant les mêmes questions pour tous les élèves de la province;
- permettent d'évaluer le rendement des élèves par rapport à une norme provinciale.



Les tests de l'OQRE sont-ils fondés sur ce qui est enseigné en classe?

Oui. Les tests de l'OQRE sont fondés sur *Le curriculum de l'Ontario*. Ce document indique en détail les connaissances et les compétences que les élèves doivent avoir acquises dans chaque matière et chaque année d'études.

Est-ce que d'autres provinces canadiennes effectuent ce genre de tests?

Oui, d'autres provinces effectuent des évaluations à grande échelle semblables, tout comme nombre d'autres pays.

Comment puis-je appuyer mon enfant lorsqu'elle ou il fera le test?

La meilleure façon d'appuyer votre enfant quand elle ou il fera le test est d'appuyer sa réussite à l'école tout au long de l'année.



Qu'est-ce que les résultats des tests de l'OQRE m'apprennent au sujet de mon enfant?

Les résultats des tests de l'OQRE fournissent un aperçu du rendement de votre enfant par rapport à la norme provinciale. Les élèves qui atteignent ou dépassent la norme (niveaux 3 et 4) ont démontré la plupart ou toutes les connaissances et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques requises à cette étape de leur éducation.

Cependant, aucun test ne peut offrir en lui-même un aperçu complet ou définitif des connaissances que votre enfant a acquises. En fin de compte, personne ne comprend mieux le niveau exact de connaissances et de compétences de votre enfant – ou peut mieux l'évaluer – que sa ou son titulaire de classe. Quand ils sont utilisés ensemble, les résultats des tests de l'OQRE et des évaluations données en classe fournissent un aperçu des connaissances et des habiletés des élèves plus complet.

Comment puis-je utiliser au mieux ces résultats?

La meilleure façon d'utiliser les résultats de votre enfant aux tests de l'OQRE est d'en discuter avec sa ou son titulaire de classe. Ensemble, vous pouvez examiner comment les résultats de l'OQRE se comparent à ceux obtenus en classe et à d'autres évaluations. Vous pouvez également discuter du progrès général de votre enfant.

Voici quelques questions précises que vous pourriez poser à la ou au titulaire de classe de votre enfant lors de la prochaine réunion des parents et des titulaires de classe :

- Comment le rendement de mon enfant au test de l'OQRE se compare-t-il à ce que vous observez en classe?
- Comment puis-je offrir de l'appui supplémentaire à mon enfant à la maison?



Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?

Des questions et réponses additionnelles ont été élaborées spécifiquement pour les parents; vous pouvez les trouver en 21 langues, ainsi que d'autres renseignements utiles, sur le site Web de l'OQRE, www.oqre.on.ca.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
Téléphone : 1 888 327-7377 Site Web : www.oqre.on.ca